Reçu de rente de Charles Rollin, proffeseur royal en éloquence et principal du collège de Beauvais

Numéro d'inventaire : 2018.3.443

Type de document : manuscrit, tapuscrit Période de création : 1er quart 18e siècle

Date de création : 1704

Inscriptions:

• tampon : Q. des rent. de lhot.de Vil.ii.s Gen de Paris(recto)

• tampon : Centre d'Etude et de Recherche en Histoire de l'Education 30 rue Brizeux - Saint-

Brieuc 461 (ajout à la main)(verso)

Matériau(x) et technique(s) : vélin, encre

Description: Texte écrit en oblique sur un vélin in-8 **Mesures**: hauteur: 13,8 cm; largeur: 19,2 cm

Notes: Charles Rollin reçoit 150 livres de rente sur les aides et gabelles. Charles Rollin (1661-1741), professeur en éloquence latine au collège royal (1688), recteur de l'université (1694), directeur du collège de Beauvais (1699), élu à l'académie des inscriptions et médailles (1701), historien et auteur de De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit et au cœur..., Paris, 1726-1728, 4 vol. in-12. Plus connu sous le titre de Traité des Études, ce texte pragmatique s'inspire des réformes mises en place par Rollin au Collège de Beauvais et préconise notamment un plus large usage de la langue vulgaire. Il a été persécuté pour jansénisme.

Mots-clés: Coût de l'enseignement: reçus, quittances, bourses, etc.

Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-

Brieuc, Côtes d'Armor)

Autres descriptions : Langue : Français

1/2



